

étoit de Rome. Archevêque, il s'est livré tout entier aux differens besoin des peuples qui lui étoient confiés, & à tous les devoirs du Ministère Episcopal. Plein sur tout de cette douceur & de cette charité Pastorale, qui l'ont toujours rendu le Pere, l'amour, les délices des peuples; ces deux aimables vertus, dont St. Paul compose le caractère des Evêques, forment véritablement le sien, elles sont ses vertus dominantes. Peu satisfait d'être soi-même le modèle du Troupeau, il l'a instruit par une infinité de Lettres Pastorales, Lettres véritablement Apostoliques, dont on a imprimé le Recueil, Lettres qui seront à jamais la consolation & la regle des enfans de Dieu, Lettres d'un stile nourri de la pieté Chrétienne, remplies de l'onction de l'esprit de Dieu qui s'exprime. Pénétré de l'esprit d'un véritable Religieux, avec un attachement vif pour son Ordre, il a une attention tendre pour tous les autres Ordres Religieux; il en est, pour ainsi dire, le Pere; & dans toutes les occasions, il s'en est déclaré le Protecteur. Apliqué au Ministère de la Parole & de la Prédication, qui est le Ministère propre des Evêques, il y a 50. ans qu'il ne cesse de traiter dans les Chaires Chrétiennes la sagesse Evangelique, avec magnificence, prêchant très-frequeument dans sa Cathedrale, souvent durant des Carêmes entiers, & quelquefois deux & trois fois par jour durant le cours de ses Visites Episcopales, qu'il a faites régulièrement tous les ans, portant jusques sous le chaume le fruit de ses leçons, avec celui d'une charité liberale, joignant aux douces impressions que la réputation de son éminente vertu faisoit dans les cœurs, les vives & salutaires instructions de la parole divine, dont il éclairoit les esprits. Attentif à conserver fidelement le dépôt de la Doctrine sainte, & de le transmettre pur à la posterité, il a assemblé
deux